

# Présentation de Bernard Tessier

Lundi, le 15 juillet 2013

Infographie et montage: [webtvlive.com](http://webtvlive.com)



Sécurité du carrousel

Lignes de visibilité

et

éclairage



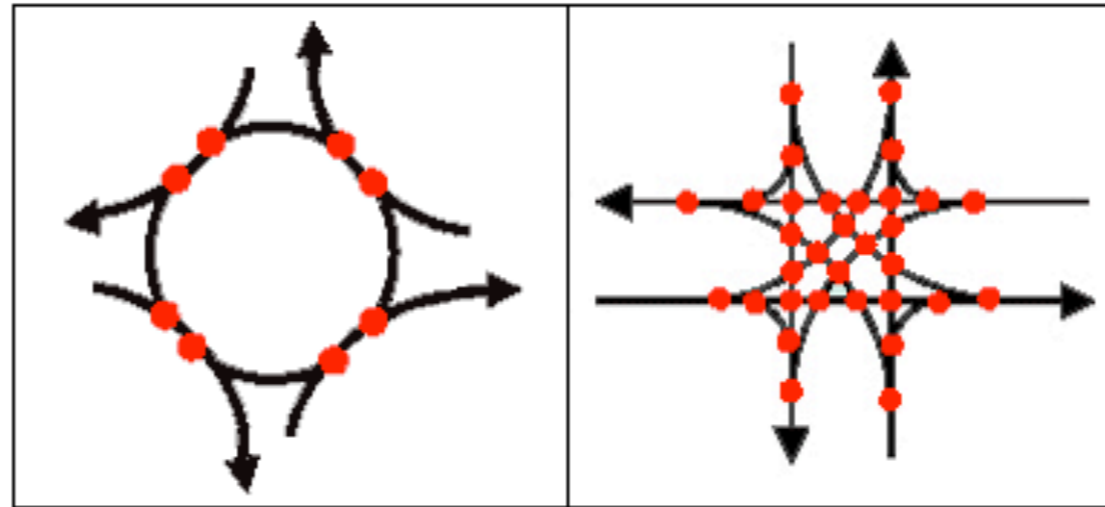


# Luxuriance du parkway



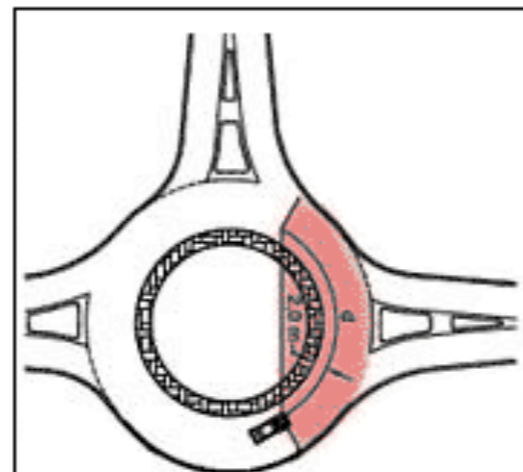
# Sécurité et fluidité

## Comparaison d'un carrefour giratoire et d'une intersection classique

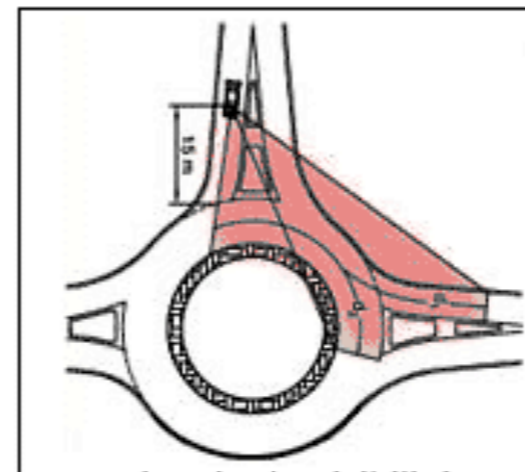


Giratoire  
8 points de conflit

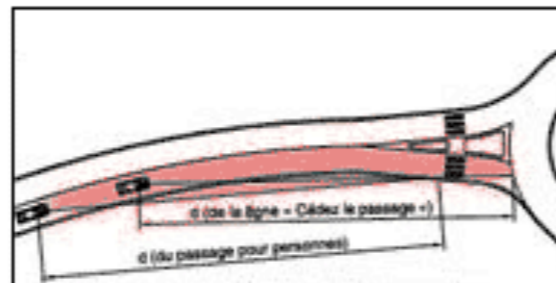
Intersection  
32 points de conflit



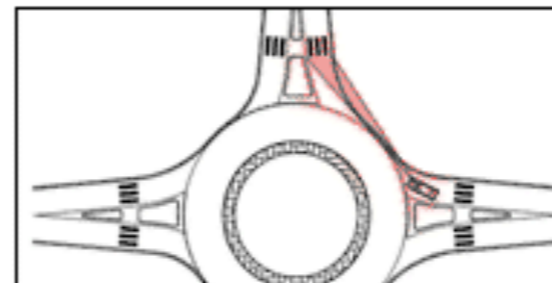
Distance de visibilité  
d'arrêt dans l'anneau



Triangle de visibilité  
au carrefour



Distance de visibilité  
d'arrêt à l'approche



Visibilité d'arrêt aux passages  
pour personnes (à la sortie)

# Normes du MTQ



# Fluidité et points de conflit

« La présence d'un carrefour giratoire accroît grandement la fluidité de la circulation, les véhicules ayant rarement à y effectuer un arrêt complet pour céder le passage. » MTQ

## Conception itérative

### Choix de critères en 10 étapes

« La méthode ou le processus de conception itératif est en quelque sorte la recherche d'un compromis entre la CAPACITÉ et la SÉCURITÉ. Un changement, même mineur, apporté à la géométrie d'un élément du carrefour peut en modifier considérablement le niveau de sécurité et de performance... »

(Source : Bruno Marquis, ing., Pascal Lacasse, urb., Pascale Guimond, ing. Ministère des Transports du Québec - Congrès annuel 2004 de l'Association des transports du Canada tenu à Québec (Québec))

« La conception d'un carrefour giratoire vise l'équilibre optimal entre la SÉCURITÉ des personnes et la FLUIDITÉ du trafic. »





# Géométrie complexe





# Le Projet - Croquis et réalité



# LIGNES DE VISIBILITÉ OBSTRUÉES





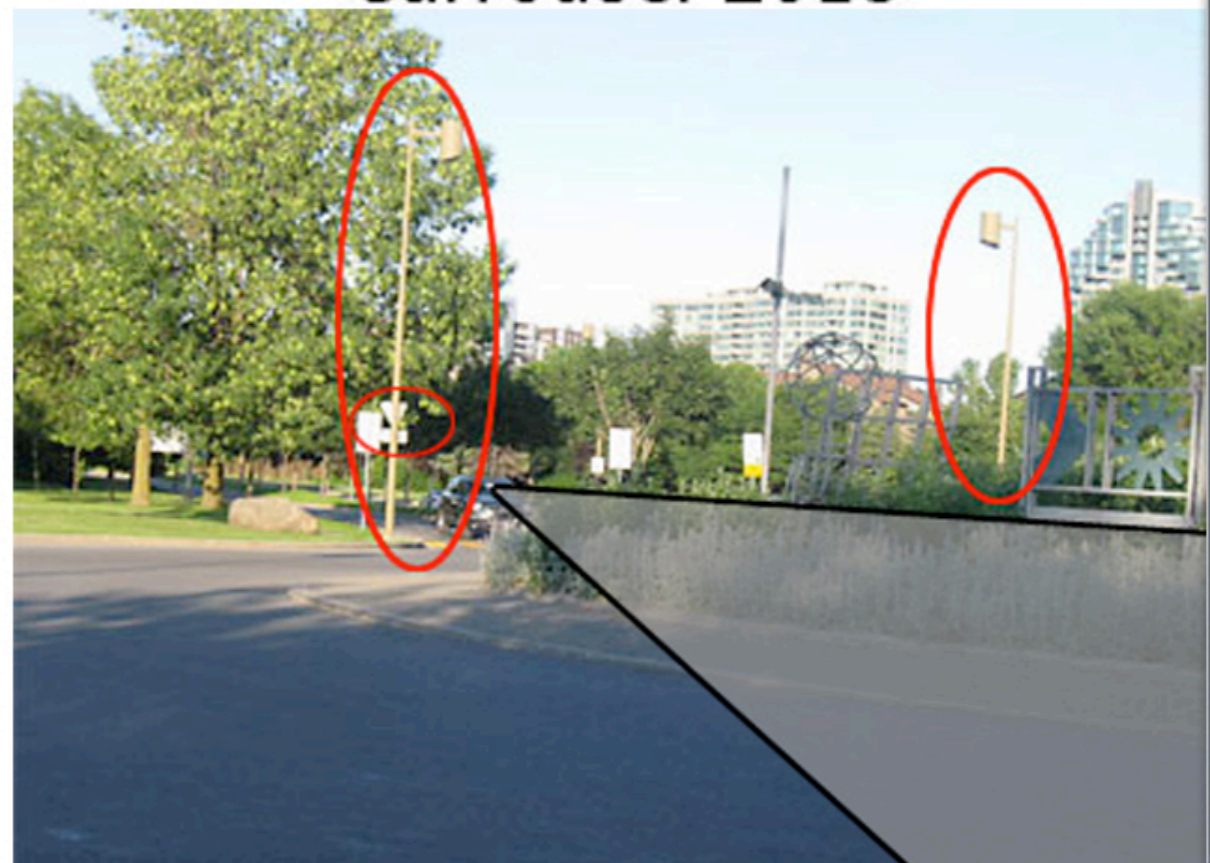
# Visibilité dans le carrefour giratoire Carrousel 2005 - 2013



Carrousel 2005



Carrousel 2013





# ÉCLAIRAGE DÉFICIENT DU CARROUSEL



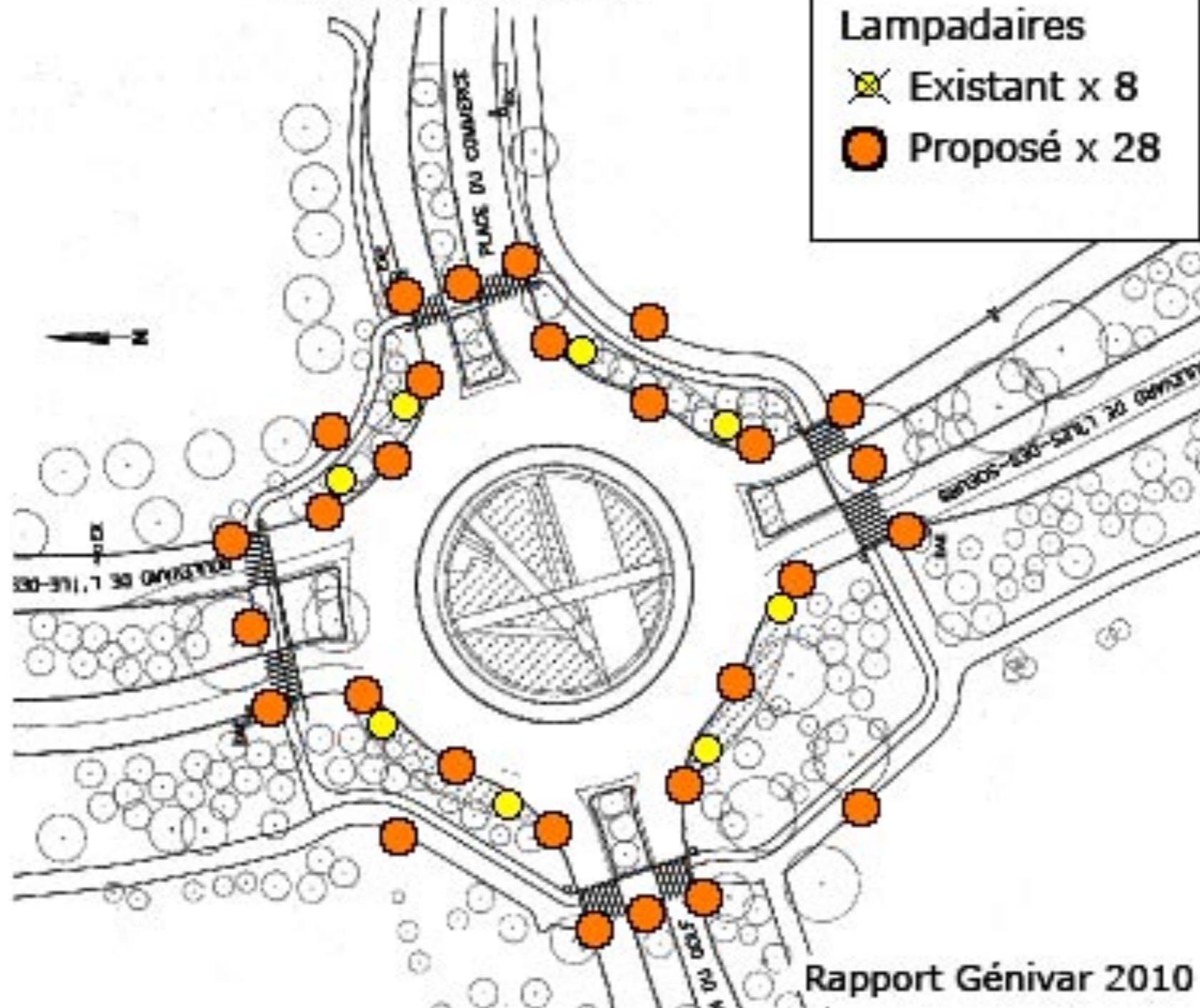


# PLAN D'ECLAIRAGE MILIEU HUMIDE

## Lampadaires

⊗ Existant x 8

● Proposé x 28



Rapport Génivar 2010



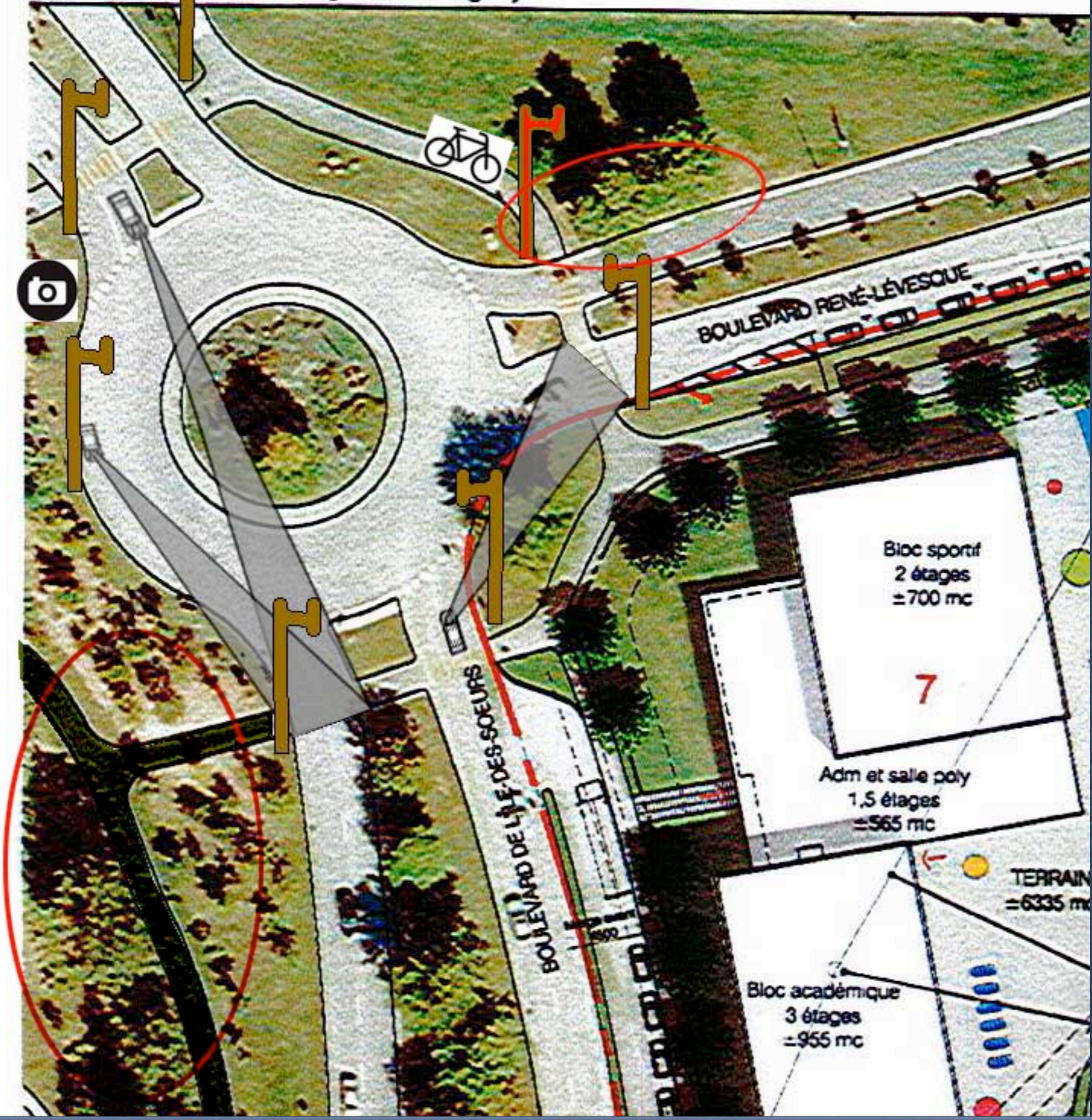
# CONFIRMATION LAMPADAIRES VÉTUSTES

« Nous portons à votre attention que certains types de lampadaires sont maintenant discontinués, ce qui crée une problématique importante quant à leur remplacement. »

(Lettre du maire Claude Trudel en date du 9 juin 2009)

[http://noranet.com/aprids/let\\_90601eclairage.htm](http://noranet.com/aprids/let_90601eclairage.htm)







#### 4.4.2 Visibilité d'arrêt dans l'anneau

Dans le présent cas, un dégagement d'environ deux (2) mètres de la bordure franchissable vers l'intérieur de l'îlot est nécessaire. Cette distance est généralement respectée, comme démontre la photo 2.

Photo 2 Intérieur du giratoire



#### 4.4.3 Visibilité d'arrêt aux passages pour personnes (à la sortie)

La visibilité d'arrêt au passage pour piétons (à la sortie), c'est-à-dire la distance entre une voiture à l'entrée de l'anneau et le passage pour piétons dans la prochaine sortie doit être respectée. Dans le présent cas, il y a plusieurs poteaux et arbres à l'intérieur de cette zone, tel que démontré à la photo 3. Cette situation présente une problématique pour les piétons qui traversent à cet endroit et affecte leur sécurité.

Photo 3 Vue de l'entrée boul. de l'Île-des-Sœurs vers la sortie à droite





